

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:  
24/08/2016

Date de révision:

Remplace la fiche:

Version: 1.0

www.ardex.de

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin  
Code du produit : 73367; 22136

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : PANDOMO  
Couleur

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

ARDEX GmbH  
Friedrich-Ebert-Strasse 45  
D-58453 Witten-Annen - Germany  
T 0049 (0)2302/664-0 - F 0049 (0)2302/664-355  
[sicherheitsdatenblatt@ardex.de](mailto:sicherheitsdatenblatt@ardex.de) - [www.ardex.de](http://www.ardex.de)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Allemagne	Vergiftungs-Informationen-Zentrale	Mathildenstraße 1 79106 Freiburg	+49 (0) 761 19240	For medical information in German and English language

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants  
Phrases supplémentaires : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale/internationale/locale.

#### 2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
noir de carbone	(n° CAS) 1333-86-4 (Numéro CE) 215-609-9	3 - 5	Non classé
oxyde de fer(III)	(n° CAS) 1309-37-1 (Numéro CE) 215-168-2	3 - 5	Non classé
77492	(n° CAS) 51274-00-1 (Numéro CE) 257-098-5	3 - 5	Non classé

Texte complet des phrases H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Enlever les vêtements sales.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Non dangereux.
- Danger d'explosion : Aucun(e).
- Reactivité en cas d'incendie : Le produit n'est pas explosif.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Aucun(e).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Évacuer la zone.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Endiguer et contenir les fluides d'extinction.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
- Procédures d'urgence : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13. Voir section 8.

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Voir section 8.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire.  
Lieu de stockage : Conserver à l'abri du gel.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

##### Équipement de protection individuelle:

En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.

##### Protection des mains:

Gants de protection

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc naturel, Latex, Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)	0,1		
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	1,0		EN 374

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

Aucune mesure spécifique nécessaire



##### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Liquide.  
Couleur : brun.  
Odeur : Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 10 - 11  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Non applicable

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: 23 hPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1 - 1,2
Solubilité	: Forme une émulsion en présence de l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(e).

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

noir de carbone (1333-86-4)	
DL50 orale rat	> 8000 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg (Lapin)

oxyde de fer(III) (1309-37-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; Étude de littérature)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 10 - 11
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 10 - 11
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

noir de carbone (1333-86-4)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Brachydanio rerio)
CL50 poissons 2	1000 mg/l (CL0; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Brachydanio rerio; Système semi-statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	> 5600 mg/l CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 24 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée)
Seuil toxique algues 1	> 10000 mg/l (CE50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Scenedesmus subspicatus; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)

oxyde de fer(III) (1309-37-1)	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l (CL50; 48 h)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

noir de carbone (1333-86-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
DThO	Sans objet

oxyde de fer(III) (1309-37-1)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin	
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

noir de carbone (1333-86-4)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

oxyde de fer(III) (1309-37-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin	
Ecologie - sol	Pas d'information disponible.

noir de carbone (1333-86-4)	
Ecologie - sol	Non toxique pour les plantes. Non toxique pour les animaux.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin	
PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis	

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter directement à l'égout. Doit subir un traitement physico-chimique avant rejet.  
Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 10 - déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# PANDOMO CC No. 8 Braun Brun Brown Bruin

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) nwg, sans danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

Classe de stockage (LGK) : LGK 12 - Non-combustible liquids

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

GISCODE : D1 - adhésifs à dispersion sans solvant

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

ARDEX SDS EU

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit